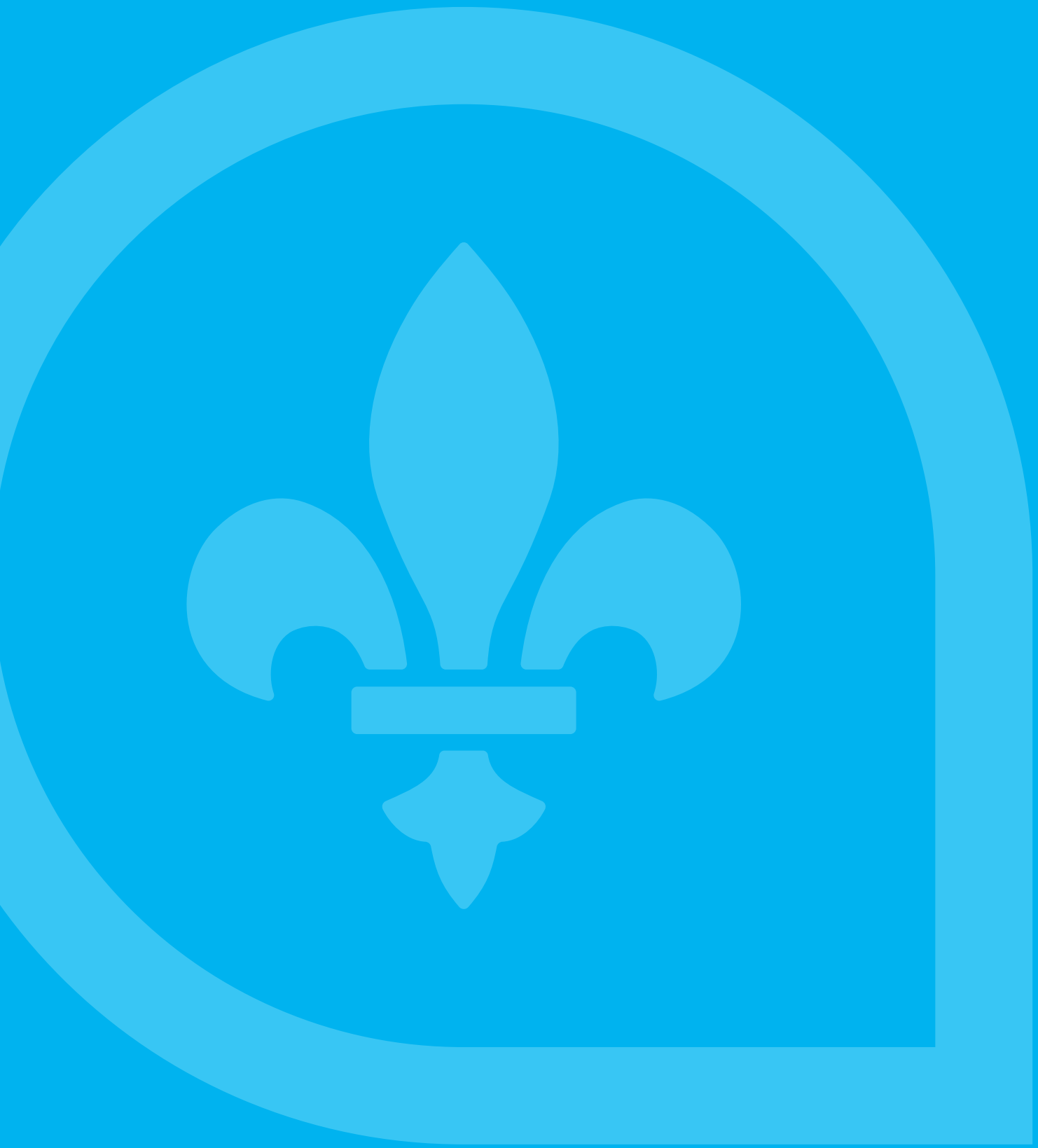
Notre plan économique

Équipe Christine Fréchette



Mot de Christine Fréchette,
première ministre
et cheffe de l'Équipe Christine Fréchette



Aujourd'hui, le Québec fait face à la plus grave offensive économique venue de l'extérieur depuis des décennies. Le gouvernement américain de Donald Trump frappe nos exportations avec des tarifs massifs. Ceux-ci ont des effets bien réels sur nos usines, nos fermes, nos alumineries, nos aciéries et nos scieries. Sur les chèques de paie et les retraites des travailleurs, les hypothèques et l'épicerie des familles, les commandes et les investissements des entreprises aussi.

Pour protéger le Québec, mon équipe et moi avons élaboré un plan économique robuste, qui mise sur tous nos principaux atouts économiques. L'objectif, c'est de les mettre à profit pour transformer l'économie québécoise et rendre notre nation plus résiliente, plus autonome et plus prospère.

Le défi le plus important pour le gouvernement du Québec c'est d'améliorer durablement le niveau de vie des Québécois et de maintenir ses programmes sociaux comme la santé et l'éducation. Pour y arriver, il faut que l'État intervienne là où c'est pertinent afin de permettre à nos entrepreneurs de créer davantage de richesse dans un contexte international incertain et parfois brutal.

Même si le Québec a beaucoup accompli ces dernières années, le contexte a changé et notre façon de gouverner doit changer avec lui. La hausse du coût de la vie, une productivité qui reste insuffisante et les tensions commerciales exercent une pression croissante sur notre prospérité. Les tarifs américains fragilisent des pans entiers de notre économie encore trop dépendants d'un accès stable au marché des États-Unis.

Le Québec doit accélérer sa transformation. Il faut agir avec une ambition renouvelée, oser là où d'autres hésitent, tout en gardant le cap sur une gestion rigoureuse des fonds publics.

- Écart de PIB par habitant avec l'Ontario : de 15,9 % en 2018 à 10,9 %
- Écart avec le reste du Canada : de 20,2 % à 14,6 %
- Rattrapage historique : le plus important depuis le début des données comparables en 1981
- Revenu disponible réel (2018-2025) : +9,5 % au Québec, contre +6,2 % en Ontario et +5,7 % dans le reste du Canada

Les occasions à saisir sont réelles. La clé, c'est de ne pas se disperser. Le gouvernement doit concentrer son action là où elle produit les meilleurs résultats, avec rigueur et discipline. Il faut réduire les délais, la réglementation et la lourdeur bureaucratique de l'État québécois. Le Québec doit aussi continuer à tisser des liens avec ses partenaires du Canada lorsque nos intérêts convergent. L'entente énergétique entre le Québec et Terre-Neuve est un exemple concret de partenariat avantageux.

Heureusement, nous n'avons pas à tout réinventer, car nous avons des atouts considérables. Il y a nos PME, nos travailleurs et leur savoir-faire, nos ressources naturelles exceptionnelles comme l'énergie, la forêt, les minéraux critiques, les terres agricoles et le Saint-Laurent. Il y a notre industrie aéronautique de calibre mondial, un secteur numérique en expansion et celui des sciences de la vie, à la fine pointe.

Le seul vrai risque, c'est de préférer le statu quo à l'action. Car seule l'action permettra au Québec de se renforcer. Avec notre plan économique, le moment est venu de conjuguer ambition et pragmatisme pour faire du Québec une économie plus forte, plus autonome et mieux préparée pour l'avenir.

Christine Fréchette

Un plan économique ciblé et discipliné

Notre plan économique mise sur une action publique à la fois ciblée et disciplinée à valeur ajoutée, sur un partenariat étroit avec le secteur privé, et sur un cadre réglementaire simple et prévisible.

Le Québec demeure un marché de taille relativement modeste, au bassin de capitaux privés limité. Cette réalité structurelle justifie une intervention ciblée de l'État, pourvu que celle-ci demeure complémentaire à l'investissement privé, qu'elle repose sur des critères rigoureux et qu'elle contribue directement au développement et à la prospérité de l'économie québécoise.

Cela exige des choix éclairés pour maximiser la création de richesse. Chaque dollar investi par l'État doit participer à l'objectif central de créer de la richesse pour augmenter le niveau de vie des Québécois. C'est cette discipline qui doit guider chacune de nos décisions économiques pour les dix prochaines années.

Pilier 1 - L'État stratégique et nationaliste

Dans un monde plus incertain et plus compétitif, le Québec doit assumer pleinement un nationalisme économique moderne. Chaque dollar public devrait viser l'augmentation du niveau de vie des Québécois et d'abord créer de la richesse *ici*, faire croître *nos* entreprises et renforcer l'économie de *nos* régions.

L'État québécois doit acheter *québécois*

Pendant trop longtemps, on a regardé les marchés publics sous le seul angle du plus bas soumissionnaire. C'est une vision trop étroite, qui ignore les retombées économiques réelles d'un contrat pour le Québec. La nouvelle stratégie des marchés publics prévoit déjà une cible de 60 % des achats de biens auprès d'entreprises québécoises et toute une série de mesures. Nous irons plus loin en rendant ces engagements contraignants, mesurables et davantage suivis dans le temps.

- *Chaque organisme public devra se doter d'un plan d'achat québécois, incluant des cibles d'achats et de recours à des critères de qualité, publié et suivi annuellement.*

Investissement Québec : des interventions ciblées et axées sur les résultats

La concurrence mondiale pour attirer les investissements et développer les secteurs industriels les plus prometteurs s'intensifie. Dans ce contexte, l'État a un rôle déterminant à jouer dans le développement économique du Québec, un rôle qu'il doit toutefois exercer avec rigueur et discernement. La mission d'Investissement Québec est ainsi plus essentielle que jamais, en particulier pour soutenir nos PME dans les filières d'avenir comme l'aérospatiale, les sciences de la vie, l'aluminium, les technologies numériques, la construction innovante, l'exploitation et la valorisation de nos ressources naturelles, l'industrie navale, la défense et l'énergie.

Plus que jamais, chaque intervention devra être rattachée à des résultats concrets et mesurables. L'État agira en complément du marché en intervenant là où il ne peut agir seul et en laissant les entreprises évoluer librement là où elles réussissent déjà. Ce recentrage ne signifie en rien un désengagement d'Investissement Québec. Dans le contexte de la guerre commerciale avec les États-Unis, IQ demeure, au même titre que la Caisse de dépôt et placement du Québec, un outil stratégique pour l'économie québécoise. Ces deux institutions mobilisent le capital québécois pour soutenir nos entreprises, renforcer nos secteurs stratégiques et saisir les occasions de diversification de nos marchés, devenues impératives dans la nouvelle réalité commerciale.

En ce qui a trait à sa performance, Investissement Québec a déjà entrepris un exercice d'optimisation de ses activités et cet effort se poursuivra. Une société d'État qui gère des fonds publics doit faire preuve d'une rigueur exemplaire dans l'utilisation de ses ressources, et les Québécois sont en droit d'attendre que chaque dollar investi produise des retombées réelles pour l'économie du Québec.

Nous entendons aller plus loin. Les critères de performance qui déterminent la rémunération variable des dirigeants seront resserrés afin de les arrimer plus étroitement aux résultats obtenus pour le Québec comme les investissements générés, les retombées pour nos entreprises. La rémunération variable doit récompenser la performance et elle doit refléter la valeur créée pour la collectivité.

- *Nous limiterons les interventions d'Investissement Québec là où elles peuvent réellement faire la différence: lorsque le marché atteint ses limites et lorsque les intérêts économiques stratégiques du Québec exigent une action ciblée.*

- *Resserrer les critères de performance qui déterminent les bonis de la direction d'IQ pour relever les exigences imposées aux cadres de la société d'État.*

Laisser respirer les entreprises et les Québécois

À force d'accumuler les règles, les formulaires et les délais, l›appareil public est devenu trop lourd et trop lent. Cela nuit aux entreprises et retarde les projets.

L'allègement réglementaire relèvera directement de la première ministre, par l'entremise de la nouvelle équipe dédiée à l'efficacité de l'État. Sous le leadership de la première ministre, cette équipe aura une mission d'assurer une revue systématique de la portée des missions des ministères et organismes, d'assurer une reddition de compte et des autorisations annuelles demandées aux citoyens et aux entreprises, révision des lois et règlements en vigueur afin de réduire le fardeau réglementaire et piloter le projet de loi d'allègement réglementaire.

- *L'allègement réglementaire relèvera directement de la première ministre, par l'entremise de la nouvelle équipe dédiée à l'efficacité de l'État.*

Favoriser l'innovation québécoise : lever les barrières à l'innovation

Le Québec s'est doté de plusieurs leviers pour soutenir l'innovation et les entreprises technologiques. Notre plus récente stratégie de recherche et d'innovation représente à elle seule plus de 7,5 G$.

Nos zones d'innovation réunissent entreprises, chercheurs et établissements d'enseignement dans les secteurs où le Québec possède de véritables forces. Depuis leur lancement, elles ont attiré plus de 11,5 G$ d'investissements, dont 9,5 G$ du secteur privé.

Le gouvernement est lui-même un levier majeur, avec des achats qui se chiffrent en milliards de dollars chaque année. Les Défis Innovation Québec invitent les entreprises à répondre à des besoins réels de l'État, et l'Espace d'innovation des marchés publics permet d'expérimenter des règles d'approvisionnement plus souples. La Stratégie gouvernementale des marchés publics, annoncée en juin, fait du gouvernement le premier acheteur de l'innovation québécoise.

L'innovation doit aussi rejoindre nos PME pour les rendre plus compétitives, un impératif alors que nous cherchons à diversifier nos marchés. Les Espaces PME innovation leur offrent à cette fin un soutien financier et technique.

Nous ne voulons pas nous arrêter là. Les technologies évoluent rapidement, et la réglementation freine trop souvent l'innovation. Nos entreprises doivent pouvoir tester leurs idées avec moins de contraintes réglementaires.

- *Nous mettrons en place des espaces d'innovation réglementaire pour permettre aux entreprises de tester plus rapidement de nouvelles pratiques dans un cadre encadré, en commençant par le secteur de la construction.*

Un environnement fiscal qui soutient la croissance : aplanir le mur fiscal des PME

Notre fiscalité doit récompenser la croissance, jamais la freiner. Une entreprise qui embauche, investit et réussit ne doit jamais être pénalisée de l'avoir fait.

En avril 2026, nous avons déjà abaissé le taux de la déduction pour petite entreprise de 3,2 % à 2,2 %, pour aligner le Québec sur l'Ontario et donner un répit de 630 M$ sur cinq ans pour 75 000 PME. Mais cette baisse ne règle pas le problème qu'aujourd'hui, une entreprise qui franchit le seuil des 500 000 $ de revenu imposable voit son taux d'imposition bondir de 2,2 % à 11,5 % d'un coup, plutôt que d'augmenter progressivement. Ce mur fiscal peut devenir un obstacle pour plusieurs PME

- *Dans les 100 premiers jours, nous mandaterons le ministère des Finances pour proposer une transition progressive plutôt qu'un effet de seuil brutal.*

Pilier 2 – Ce qui nous appartient, nos ressources, nos régions et notre territoire

L'énergie et les ressources naturelles sont au cœur de la prospérité et de l'autonomie du Québec. Bien gérées, elles enrichissent toutes nos régions.

De l'énergie pour le Québec : réaliser le plan d'Hydro-Québec et maximiser ses retombées

Partout dans le monde, l'électricité est devenue un atout stratégique et économique de premier plan. Le Québec a le potentiel pour en tirer un grand bénéfice. La mise en œuvre du plan d'Hydro-Québec, qui prévoit des investissements de l'ordre de 200 milliards de dollars, est un immense chantier national, qui prévoit des retombées de plusieurs milliards dans chacune des régions. L'ajout de capacité va assurer la sécurité énergétique des Québécois sur des décennies et profiter d'abord aux entreprises d'ici. L'électrification de notre économie et le développement industriel exigent une capacité de production que le Québec n'a jamais eu à construire à un tel rythme.

On parle d'un projet générationnel, d'un héritage qui profitera longtemps aux prochaines générations. De la nationalisation de l'électricité par René Lévesque jusqu'à la Baie James de Bourassa, nos prédécesseurs nous ont légué un outil de développement puissant. C'est à notre tour de prendre le relai et d'en faire autant pour nos enfants et nos petits-enfants.

Nous devrons agir dans un contexte différent où l'abondance a disparu. Aujourd'hui la demande d'électricité explose partout et surpasse l'offre disponible. Le Québec devra donc rester attentif à la façon dont il alloue son énergie. Une priorité demeure incontournable et c'est celle de garantir aux Québécois un approvisionnement fiable, avec les tarifs les plus bas en Amérique du Nord. De plus, chaque mégawatt devra être attribué selon ce qu'il rapporte réellement à la collectivité, avec une priorité aux projets à forte valeur ajoutée, à fort contenu québécois et à retombées régionales durables.

- *Nous réaliserons le plan d'Hydro-Québec et ferons de ses investissements un grand chantier national afin de produire plus d'énergie, de protéger notre sécurité énergétique et de maximiser les retombées économiques pour les Québécois, nos entreprises et nos régions.*

Churchill Falls : un levier pour l'avenir énergétique du Québec

- **Sécuriser notre approvisionnement en électricité pour les prochaines générations.**
- **Donner au Québec l'énergie nécessaire pour développer son économie.**
- **Renforcer notre autonomie énergétique et notre capacité d'agir.**
- **Faire de notre électricité propre et abordable un avantage économique majeur pour le Québec.**

Renforcer notre sécurité avec l'énergie de chez nous

Un peu plus de la moitié de tous nos besoins énergétiques sont comblés par des hydrocarbures importés. L'électrification des transports devrait à terme libérer le Québec (et les automobilistes québécois) d'une bonne partie du pétrole importé. Quant au gaz naturel, il représente environ 15 % de l'énergie consommée au Québec. Il est essentiel pour notre secteur industriel et le chauffage de nos grands bâtiments.

Dans un contexte géopolitique instable, notre dépendance aux importations d'énergie fragilise la sécurité de nos approvisionnements. Les menaces tarifaires américaines illustrent concrètement notre vulnérabilité aux décisions prises à l'extérieur de nos frontières. Notre responsabilité est de veiller à ce que les Québécois ne soient jamais pris au dépourvu si les approvisionnements venaient à être interrompus, tout en conservant ici une plus grande part de la richesse qui quitte actuellement le Québec pour financer nos importations énergétiques.

Notre priorité demeure le développement du potentiel hydroélectrique, éolien et solaire du Québec. Le plan d'Hydro-Québec, porté notamment par l'entente de Churchill Falls, représente un chantier énergétique majeur pour les prochaines décennies. Maintenant, nous assumerons également notre responsabilité d'évaluer toutes les options qui peuvent renforcer l'autonomie énergétique, économique et numérique du Québec.



Les régions ressources enrichissent le Québec

Chaque année, l'exploitation de nos ressources naturelles rapporte des sommes considérables à l'État québécois, mais les régions qui produisent cette richesse en voient trop peu la couleur. Ce sont elles qui vivent avec les camions lourds sur leurs routes, la pression sur le logement et les services publics, et des revenus fonciers limités parce qu'une partie des travailleurs ne vivent pas à temps plein dans la région. Autrement dit, quoique les bénéfices soient partagés au Québec, les impacts demeurent majoritairement locaux.

- *Nous investirons plus de 300 M$ au courant des 4 prochaines années en concentrant davantage nos interventions dans les régions productrices.*

Foresterie québécoise : relancer l'industrie forestière et bâtir un nouveau pacte pour la forêt

La forêt a façonné le Québec et reste le cœur économique de nombreuses communautés. Elle représente 2 % du PIB et 60 000 emplois directs, souvent dans des régions où elle est le seul véritable moteur économique. Dans le contexte actuel de tarifs douaniers américains, protéger et moderniser cette industrie devient une nécessité absolue.

Le PL 11, adopté le 11 juin 2026, a déjà allégé le fardeau de l'industrie par une série de mesures[1] et près de 144 M$ en aide ont suivi depuis. Il nous faut aller plus loin et réduire notre dépendance aux marchés américains et accompagner le virage du secteur vers des produits à plus forte valeur ajoutée.

Le Québec s'est également doté d'une Politique d'intégration du bois dans la construction et la proportion d'édifices non résidentiels de quatre étages et moins utilisant principalement une structure en bois est passée de 27 % en 2016 à 36 % en 2022. Nous avons aussi autorisé, pour cinq ans, la construction d'édifices en bois pouvant atteindre 18 étages, et nous voulons que le bois devienne le premier réflexe dans nos écoles et nos maisons des aînés.

[1] Retrait de la rente annuelle, fin des enchères, nouvelle tarification, projets pilotes régionaux.

Notre régime forestier reste toutefois à bout de souffle et peine à concilier la prévisibilité dont l'industrie a besoin pour investir, la protection durable de la ressource et une véritable collaboration avec les Premières Nations. Nous croyons en une forêt gérée avec les régions et avec les Premières Nations.

- *Nous doublerons les sommes disponibles dans les programmes Innovation Bois, pour les porter à 24 M$. Cette bonification permettra de soutenir des projets qui accélèrent l'innovation, diversifient notre production et nous permettent de tirer davantage de valeur de chaque arbre récolté au Québec.*
- *Nous ajouterons également 40 M$ au volet forestier du programme ESSOR pour accélérer la modernisation de nos usines et développer davantage la deuxième et la troisième transformation.*
- *Nous investirons aussi 25 M$ pour accroître l'utilisation du bois dans la construction au Québec via le programme d'innovation en construction bois.*
- *Nous réservons 20 M$ dans le PAUPME pour soutenir les liquidités des entrepreneurs forestiers.*
- *Nous ajouterons 55 M$ aux budgets pour les travaux sylvicoles en forêt publique et privée afin d'accélérer le reboisement et d'accroître la productivité des forêts et leur résilience face aux perturbations naturelles.*

Moderniser le régime forestier, ce n'est pas chose facile et nous sommes bien placés pour en témoigner. L'approche doit changer pour établir un véritable pacte forestier.

- *Nous lancerons des projets pilotes en région afin de tester de nouvelles pratiques avant de les traduire, lorsque pertinents, dans la législation.*
- *Nous lancerons également un chantier national réunissant les acteurs de la forêt et les Premières Nations afin de revoir sa gouvernance et de dégager des solutions durables.*
- *Nous procéderons à une révision en bonne et due forme du régime forestier, avec des engagements clairs et un échéancier de mise en œuvre.*





Horizon Saint-Laurent : une nouvelle stratégie maritime

Le Saint-Laurent est notre colonne vertébrale économique et une porte d'entrée encore sous-exploitée vers les marchés internationaux. Alors que nous devons diversifier nos échanges et réduire notre dépendance au marché américain, il est de notre intérêt national d'en maximiser le potentiel. Notre dépendance au marché américain est devenue une vulnérabilité, et tous les paliers de gouvernement investissent aujourd'hui dans les corridors commerciaux, la défense et les filières stratégiques. Le Saint-Laurent peut s'y arrimer, comme corridor de commerce et comme ancrage industriel créateur d'emplois en région. Notre stratégie s'appuie sur trois axes.

Faire du Saint-Laurent une porte d'entrée vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique dans le nouveau contexte commercial mondial.

- *Nous développerons un corridor Québec–Europe–Afrique du Nord, appuyé sur la Francophonie économique. Pour lancer le mouvement, nous proposons d'organiser un sommet réunissant les grands ports des pays concernés.*
- *Nous nommerons un envoyé spécial au développement du Saint-Laurent et du commerce maritime.*

Renforcer nos capacités portuaires et navales, afin de développer les capacités, l'efficacité et la durabilité des infrastructures maritimes québécoises.

- *Nous créerons une enveloppe de 300 M$ conçue comme un levier et qui suivra les priorités des ports eux-mêmes; le Québec y interviendra en co-investisseur, en accélérant ce qui relève de sa compétence et en captant le financement fédéral des corridors commerciaux.*

La construction navale représente une occasion sans équivalent depuis la Seconde Guerre mondiale : le Canada, qui vise 5 % de son PIB en défense d'ici 2035, ouvre une décennie d'approvisionnement naval. Entre brise-glaces pol aires, navires militaires, traversiers hybrides et sous-marins, c'est une filière à haute valeur ajoutée, porteuse de milliers d'emplois payants en région et de contrats pour des centaines de PME québécoises.

- *Nous développerons le prochain pôle de construction navale nord-américain, en visant le développement d'une grappe industrielle complète. Avec une enveloppe de 90 M$, nous mobiliserons la chaîne d'approvisionnement complète afin qu'elle se démarque encore davantage à l'échelle mondiale.*



Nos producteurs agricoles et nos entreprises agroalimentaires : renforcer notre autonomie alimentaire en soutenant nos producteurs et la relève

Le Québec dispose de terres fertiles, d'un savoir-faire agricole reconnu et d'une industrie de transformation solide, mais ce potentiel reste sous-exploité. Notre objectif est de produire ici, en plus grande quantité, les aliments que nous consommons. Pour y arriver, nos producteurs devront investir davantage et un gouvernement dirigé par Christine Fréchette développera des outils de soutien à l'investissement qui leur seront dédiés. Chaque gain d'autonomie alimentaire est aussi un gain de résilience économique, particulièrement dans un contexte de tensions commerciales avec notre principal partenaire. Il va sans dire que cette souveraineté alimentaire passe aussi par le maintien de la gestion de l'offre.

- *Nous défendrons intégralement la gestion de l'offre et ferons de la protection de nos secteurs agricoles une ligne rouge dans toute négociation commerciale qui touche les intérêts du Québec.*

Le gouvernement a déjà posé des gestes importants pour soutenir la relève agricole, par exemple le remboursement de la taxe carbone pour les entreprises agricoles. Cette mesure répondait à une pression financière réelle, dans un contexte de guerre commerciale avec les États-Unis et de hausse du prix du pétrole.

- *Nous nous engageons à pérenniser ce remboursement pour soutenir notre autonomie alimentaire et réduire la pression sur le prix des aliments.*

Les jeunes repreneurs doivent souvent s'endetter lourdement pour acquérir une ferme. Le FIRA facilite cette transition grâce à des modalités de financement plus souples spécifiquement pour répondre à cette problématique. L'objectif est d'aider une relève qui a un projet viable, mais qui manque de capital ou de garanties pour réaliser l'acquisition. Les deux principaux outils du FIRA sont le prêt de mise de fonds et la location-achat de terres. Récemment, nous avons bonifié notre engagement de 50M$ en complément des 50 M$ investis par nos partenaires, le Fonds de solidarité FTQ et Desjardins.

- *Nous ajouterons un 50 M$ additionnel pour le faire passer de 50 M$ à 100 M$ de contribution publique et nous travaillerons à la diversification des investisseurs dans ce même Fonds.*
- *En complément, nous bonifierons le soutien pour transfert d'entreprise agricole*
- *Nous nous engageons aussi à ce qu'aucune nouvelle réglementation ne soit imposée au secteur agricole sans en retirer deux autres.*

Pilier 3 – Protéger nos emplois dans un contexte turbulent

Les nouvelles technologies transforment profondément le marché du travail québécois. Contrairement aux grandes vagues d'automatisation du passé, les travailleurs les plus qualifiés figurent cette fois parmi les plus exposés.

Cette transformation survient au moment où le Québec doit aussi composer avec un environnement commercial plus incertain. Les tarifs américains et la montée du protectionnisme fragilisent déjà certains secteurs.

Les tarifs américains, les nouvelles technologies et l'évolution rapide de plusieurs secteurs transforment le marché du travail québécois. Certains emplois sont fragilisés, alors que de nouveaux besoins émergent ailleurs.

Main-d'oeuvre : Préparer les travailleurs aux transformations de l'économie

Le Québec a déjà réussi de grandes transitions économiques. Il doit maintenant se donner les moyens d'anticiper les bouleversements, requalifier notre main-d'œuvre et orienter nos talents vers les secteurs stratégiques qui bâtiront l'économie de demain.

- *Nous travaillerons avec l'Institut de la statistique du Québec pour suivre, en continu, les effets réels de l'intelligence artificielle sur les travailleurs.*

Ce suivi permettra d'établir des programmes ciblés, ou de bonifier les programmes existants, selon des besoins différenciés plutôt qu'une réponse uniforme à un phénomène qui touche très inégalement les secteurs et les métiers.

Le Québec dispose déjà d'un outil éprouvé pour répondre aux besoins de compétences des entreprises, le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires.

- *Nous investirons 400 M$ pour bonifier le programme de formation en entreprise.*

C'est précisément le genre d'outil dont nous avons besoin dans un contexte aussi imprévisible. Un travailleur dont l'emploi est menacé ne peut pas attendre 2-3 ans avant de se replacer. Cela représente un coût d'opportunité trop élevé et représente une véritable perte de productivité pour l'économie québécoise. Nous avons besoin d'une voie rapide et concrète vers des métiers en demande. Notre proposition permet au travailleur de se requalifier tout en recevant une rémunération.

Le secteur de la défense, à lui seul, a déjà identifié des besoins dans plus d'une centaine de métiers différents. Nous voulons que la sélection des candidats reflète activement ces besoins précis, secteur par secteur, à mesure qu'ils évoluent avec la révolution industrielle en cours.

- *Le Programme de sélection des travailleurs qualifiés deviendra la voie unique vers la résidence permanente pour les travailleurs qualifiés au Québec.*
- *Finalement, afin d'en faire un véritable levier de préparation de la main-d'œuvre à ces mêmes bouleversements, les entreprises seront encouragées à investir davantage dans des formations prioritaires permettant la reconversion professionnelle des travailleurs dont les tâches ou emplois sont menacés et l'acquisition de compétences liées à l'intelligence artificielle, à l'automatisation et aux nouvelles technologies.*
- *Afin d'inciter les entreprises dans cette voie, chaque dollar investi dans une formation admissible liée à ces priorités sera comptabilisé à 1,25 $ dans le calcul de l'obligation prévue par la loi du 1 %.*

Les comités sectoriels de main-d'œuvre seront mis à contribution afin d'identifier les métiers les plus exposés aux transformations.

Conclusion

Ce plan repose sur des principes clairs et assumés. Notre autonomie passe inévitablement par le développement de notre économie. Cela repose sur deux constats. Premièrement, un État doté d'une économie forte a de plus grandes capacités financières se traduisant notamment par des services publics de meilleure qualité, mieux financés et plus résilients. Deuxièmement, un Québec plus fort économiquement accroît son rapport de force dans le Canada et dans le monde.

Le développement économique au service de la nation : voilà ce qui caractérise notre ambition. Par des projets structurants comme l'augmentation de notre potentiel énergétique, des investissements ciblés dans des secteurs stratégiques et des allègements réglementaires et fiscaux pour nos PME, nous allons nous donner les moyens de nos ambitions.

Équipe
Christine
Fréchette

Agente officielle Équipe Christine Fréchette - Coalition Avenir Québec | Impression: Productions Imprimés Richard Vézina Inc